

43 Avenue d'Italie
80090 AMIENS
www.sommenumerique.fr

Tél. 03 22 22 27 27
courrier@sommenumerique.fr

20191209_DL_01

OBJET :
Budget principal –
cotisations 2020

Date de convocation :
3 décembre 2019

Date de séance :
9 décembre 2019

Date d'affichage :
10 janvier 2020

Membres en exercice : 46

Membres présents : 16

Membres votants : 29

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à l'unanimité

**Jours et heures d'ouverture du
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

Le Président de Somme Numérique
Certifie que ce document a été

Transmis le 9 JAN. 2020



à la Préfecture de la Somme
au titre du Contrôle de Légalité

EXTRAIT DU REGISTRE D

Envoyé en préfecture le 09/01/2020
Reçu en préfecture le 09/01/2020
Affiché le
ID : 080-258004365-20200109-191209_CS_DEL1-DE

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Philippe VARLET, Président.

Etaient présents : Ernest CANDELA, Jean-Marie BLONDELLE, Philippe COCQ, Claude DEFLESSELLE, Denis DEMARCY, Yannick DESSAINT, Jean GORRIEZ, Olivier JARDE, Laurent PARSIS, Didier REMY, Hubert CAPELLE, François DEBEUGNY, François DURIEUX, Fabrice FRION, et Anna-Maria LEMAIRE.

Secrétaire de séance : Claude DEFLESSELLE

Pouvoirs : Isabelle DE WAZIERS à Claude DEFLESSELLE
Jean-Claude RENAUX à Ernest CANDELA
Jean-Dominique PAYEN à Jean-Marie BLONDELLE
Stéphane DECAYEUX à Philippe VARLET
Patricia POUPART à Claude DEFLESSELLE
Jean-Philippe DELFOSSE à Jean GORRIEZ
Hervé MENTION à Yannick DESSAINT
Annie VERRIER à Denis DEMARCY
Jean-Claude PRADEILHES à Philippe COCQ
Julien HERNANDEZ à Olivier JARDE
Gérard CARON à Anna-Maria LEMAIRE
Florence RODINGER à Laurent PARSIS
Emile FOIREST à Didier REMY

La présente proposition fait suite aux éléments présentés lors du Débat d'Orientation Budgétaire du 14 novembre 2019. Pour parvenir à une égalité de traitement entre tous les EPCI, la cotisation syndicale 2020 est proposée pour tous à 0,67€ par habitant. La cotisation du Département est maintenue à 0,50€ par habitant.

LE COMITE SYNDICAL

- Vu les statuts du syndicat mixte,
- Vu le débat d'orientation budgétaire du comité syndical du 14 novembre 2019,
- Vu le projet de Budget Primitif 2020.

DELIBERE

ARTICLE 1 : La cotisation 2020 des membres au budget principal de Somme Numérique s'élève à 0,50€ par habitant pour le Département de la Somme et à 0,67€ par habitant pour les EPCI. Le nombre d'habitants servant de base de calcul est issu des données publiées par la Direction Générale des Collectivités Locales sur le site du Ministère de l'Intérieur.

ARTICLE 2 : Ces cotisations seront prélevées en début d'année 2020 pour tous les membres par l'émission de titres de recette de Somme Numérique.

ARTICLE 3 : Le Président et le Trésorier du Grand Amiens et amendes sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.